



CGIAR

PROGRAMME
DE RECHERCHE SUR

Les animaux d'élevage
et les poissons

Directives pour les Plateformes d'Innovation: Facilitation, Suivi et Évaluation



Le Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE) est un projet multinational (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) qui s'est assigné comme objectif la conservation in situ de ressources génétiques animales (bovins Ndama, ovins Djallonké et chèvre naine d'Afrique de l'Ouest) qui ont des attributs génétiques d'intérêt mondial. Il est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et les gouvernements de ses pays membres. www.progebe.net



GEF

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) réunit 182 pays membres – en partenariat avec des institutions internationales, des organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé membres – pour accorder des financements aux pays en développement et à économie en transition afin de s'attaquer aux défis environnementaux qui se posent aux niveaux local, national et mondial, et promouvoir un avenir durable pour tous. Fondé en 1991, le FEM est aujourd'hui le plus grand bailleur de fonds publics pour améliorer l'environnement mondial avec plus de 2700 projets. www.thegef.org



Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) s'associe avec les peuples, à tous les niveaux de la société, pour aider à construire des nations capables surmonter les crises et d'assurer une croissance durable qui améliore la qualité de vie de chaque individu. Avec des bureaux dans plus de 160 pays et territoires, le PNUD offre une perspective globale et une bonne appréhension des réalités locales pour aider à l'autonomisation des populations et construire des nations solides. www.undp.org



Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a pour objectif premier de faire reculer la pauvreté dans ses pays membres régionaux en contribuant à leur développement économique durable et à leur progrès social.



Humidtropics, programme de recherche du CGIAR est une initiative mondiale visant à aider les familles agricoles pauvres, particulièrement dirigées par des femmes, en Afrique, Asie et Amérique tropicales, à accroître leurs revenus grâce aux systèmes d'agriculture intégrée tout en préservant leurs terres pour les générations futures.

Directives pour les Plateformes d'Innovation: Facilitation, Suivi et Évaluation

Écrit par: Kees Swaans et Pamela Pali

Contributeurs: Jemimah Njuki, Ranjita Puskur, Abdou Fall, Nancy Johnson, Ndeye Djigal et Alassane Diallo

© 2013 Institut International de Recherche sur l'Élevage (ILRI)



Cette publication répond aux droits d'auteur de l'Institut International de Recherche sur l'Élevage (ILRI) et suit la licence Creative Commons Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Partage des conditions initiales à l'identique 3.0. Pour voir cette licence visiter <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/deed.fr>. Sous réserve d'indications spécifiques, vous êtes libres de copier, dupliquer ou reproduire, et distribuer, afficher ou transmettre tout ou partie sans permission, et d'entreprendre traductions, adaptations ou autres travaux dérivés selon les conditions suivantes:

- Ⓘ **ATTRIBUTION.** Vous devez attribuer l'œuvre de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits (mais pas d'une manière qui suggérerait que ILRI ou l'auteur vous approuve, vous ou votre utilisation de l'œuvre).
- Ⓝ **PAS D'UTILISATION COMMERCIALE.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.
- Ⓓ **PARTAGE DANS LES MEMES CONDITIONS.** Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette œuvre, vous n'avez le droit de distribuer votre création que sous une licence identique ou similaire à celle-ci.

REMARQUES

A chaque réutilisation ou distribution de cette œuvre, vous devez faire apparaître clairement au public la licence selon laquelle elle est mise à disposition. N'importe laquelle des conditions ci-dessus peut être levée si vous avez l'autorisation du titulaire de droits.

Les droits suivants ne sont en aucune manière affectés par la licence:

- Vos prérogatives issues des exceptions et limitations aux droits exclusifs ou l'usage loyal;
- Les droits moraux de l'auteur;
- Droits qu'autrui peut avoir soit sur l'œuvre elle-même soit sur la façon dont elle est utilisée, comme le droit à l'image ou les droits à la vie privée.

Les aspects de l'œuvre utilisés ne doivent pas trahir ou s'éloigner du sens originel de la publication.

ILRI apprécie que toute copie de tout élément d'une œuvre dont les photos, le texte etc. ont été utilisés lui soit transmise.

Édition, conception et mise en page—Services de rédaction et de publication de ILRI, Addis Ababa, Ethiopia.

ISBN 92-9146-312-4

Swaans, K. et Pali, P. 2013. *Directives pour les Plateformes d'Innovation: la Facilitation, le Suivi et Évaluation*. ILRI Manuel 8. Nairobi, Kenya: ILRI.

ilri.org
vivre mieux grâce à l'élevage
ILRI est membre du Consortium CGIAR

BP 30709, Nairobi 00100, Kenya
Tél.: +254 20 422 3000
Fax: +254 20 422 3001
Email: ILRI-Kenya@cgiar.org

BP 5689, Addis Ababa, Ethiopie
Tél.: +251 11 617 2000
Fax: +251 11 617 2001
Email: ILRI-Ethiopia@cgiar.org

des Matières

Figures	iv
Remerciements et citation	v
1 Introduction	1
2 Justification des Plateformes d'Innovation	2
2.1 Un bref historique des approches d'innovations	2
2.2 Plateformes d'innovation et l'ILRI	3
2.3 Plateformes d'innovation à différents niveaux hiérarchiques	3
3 Facilitation des Plateformes d'Innovation	10
3.1 Principes	10
3.2 Les activités d'établissement de Plateformes d'Innovation	11
4 Suivi et Évaluation des Plateformes d'Innovation	14
4.1 La justification du Suivi et Évaluation	14
4.2 Les étapes clés pour intégrer le suivi- évaluation dans les PI	14
4.3 Intégration du Système de S&E de la PI dans le Système de S&E du PROGEBE	18
5 Les rôles et les responsabilités	21
References	22
Annexe I: Cadre Logique d'intégration de la PI et les activités du PROGEBE	23
Outil 1: Protocole d'Établissement de PI	24
Outil 2: Rapport d'Activité, Registre des Participants, et la Revue après l'Action	25
Outil 3: Fiche d'Évaluation de la Formation	28
Outil 4: Inventaire des Mécanismes de Partage des Connaissances:	29
Outil 5: l'Outil d'Évaluation de la PI	30
Outil 6: l'Outil d'Interaction des Parties Prenantes	31
Outil 7: Le Plus Important Changement	32

Figures

Figure 1. Plateformes d'innovation au niveau du site	4
Figure 2. Structure du Site de la PI	6
Figure 3. Responsabilité pour la gestion du partenariat dans le temps	6
Figure 4. Relations entre les plateformes au niveau du site et les plateformes sous-nationales	8
Figure 5. Les étapes clés pour intégrer le suivi et l'évaluation dans les PIs	15
Figure 6. Intégration du système du S&E au niveau du site avec le système du S&E du PROGEBE	19

Remerciements et citation

Les auteurs expriment leur reconnaissance à l'Unité Régionale de Coordination du «Projet de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique d'importance mondiale Afrique de l'Ouest, PROGEBE» et aux Unités de Coordination Nationale (UCN) de la Guinée, du Mali, du Sénégal et de la Gambie pour leur contribution à ce manuel. Un grand merci à Adama Dollo, et Nabintu Bagalwa qui ont traduit la version anglaise de ce document en français et en Wanjiku Loise Chiuri pour son travail d'édition. Nous sommes aussi reconnaissants à Jemimah Njuki, Ranjitha Puskur, Abdou Fall, Nancy Johnson, Ndeye Djigal, et Alassane Diallo qui ont apporté leur contributions au contenu de ce manuel qui est le fruit de la collaboration entre les partenaires suivants: PNUD, UNOPS-FEM et l'ILRI. Il a été financé par le FEM / PNUD. Les deux auteurs ont contribué à parts égales à cette publication.

I Introduction

Les populations de bétail ruminant endémique (BRE) dans les pays ouest-africains représentent diverses ressources génétiques uniques, qui sont sous la menace croissante de dilution génétique. Le Projet de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémiques en Afrique de l'Ouest (PROGEBE, mis en œuvre sur douze sites du projet pilote dans quatre pays (la Guinée, le Mali, le Sénégal et la Gambie), vise à analyser les obstacles à la conservation du in-situ et la gestion durable de trois espèces prioritaires du bétail ruminant endémique les bovins N'Dama, les ovins Djallonké et les chèvres naines de l'Afrique de l'Ouest (ILRI, 2011).

L'objectif de PROGEBE est de développer, tester et mettre en œuvre des modèles de conservation à base communautaire, et les approches de gestion et les stratégies pour la préservation de l'unique trait génétique/habitat complexe des espèces qui sont d'importance mondiale et régionale dans les quatre pays. La stratégie du projet est de faire de l'élevage des ruminants endémiques à long terme attractif dans les quatre pays. Pour ce faire, le projet tente d'évaluer et de consolider les incitations existantes pour la conservation et l'utilisation productive des races endémiques, tout en créant des incitations politiques supplémentaires en supprimant les distorsions de la production et des politiques de marketing, qui entravent le développement de la production animale endémique (ILRI, 2011).

Basée sur les leçons apprises sur les sites pilotes à travers la recherche action, et les modèles pour la conservation in situ du bétail endémique établis au cours du projet, le PROGEBE voudrait développer et mettre en œuvre un système sous régional pour la coopération, la coordination et l'échange d'informations pertinentes relative au bétail ruminant endémique. Les Unités de Coordination Nationale (UCN) de chaque pays sont en train d'organiser des forums au niveau des sites et au niveau national qui contribuent à l'échange d'information. L'unité de Coordination Régionale (UCR) a également pris des mesures pour favoriser les forums régionaux traitant de la gestion des ressources génétiques animales et de la transhumance en collaboration avec les organisations régionales Ouest-Africaines. Pour ajouter de la valeur aux initiatives déjà lancées par les équipes nationales et régionales pour échanger les informations, ILRI propose la création de plates-formes d'innovation (PI) sur le site et au niveau national¹ comme un mécanisme pour améliorer la communication, la coordination et le partage de connaissance entre les parties prenantes clés au sein du PROGEBE.

Ce document fournit des directrices pour la facilitation des plateformes d'innovations (PI) et le suivi et évaluation (S&E) de processus et de résultats des plateformes d'innovations. Bien qu'il ait été écrit pour le personnel du projet PROGEBE aux niveaux du site, national et régional, il est censé avoir une portée plus large au-delà de ce projet spécifique et s'applique spécifiquement aux projets qui ont une structure similaire. Afin de faciliter l'application du présent document à d'autres contextes similaires, nous nous référons de façon interchangeable à PROGEBE dans ce document comme le «projet» et ILRI comme «le partenaire de la recherche. Le document commence par une brève description de la justification de la mise en place de Pls au sein du projet PROGEBE.

1. Le terme (sous)-national est utilisé ici, comme dans certains pays, une plate-forme sous-nationale (ou régionale) semble plus appropriée qu'une plate-forme nationale.

2 Justification des Plateformes d'Innovation²

La gestion durable du bétail ruminant endémique (BRE) en Afrique de l'Ouest fait face aux divers défis, tels que l'amélioration de la productivité, le développement des filières du marché, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles grâce à l'aménagement du territoire mieux utilisé. Ceux-ci ne dépendent pas seulement des technologies, mais largement des institutions, des marchés et politiques, qui sont en constante évolution. Ceci nécessite l'innovation, un processus social par lequel le savoir est créé, diffusé, accessible, adapté et, plus critique, la mise en application économiquement et socialement et implique plusieurs intervenants provenant des communautés, du gouvernement, des ONG, de la recherche et du secteur privé. Bien qu'une telle approche vers le changement institutionnel nécessite plus de temps et une facilitation intensive. Pour mieux apprécier l'importance de ces approches - et le rôle des plateformes d'innovation (PIs) - nous allons d'abord donner un aperçu des approches d'innovations dominantes au cours des dernières décennies.

2.1 Un bref historique des approches d'innovations³

Les Approches de la recherche agricole pour le développement ont changé au fil du temps en fonction de la compréhension de la façon dont l'innovation se produit et les acteurs qui jouent un rôle dans celle-ci (voire Nederlof et al., 2011). Dans les années 1960 et 1970, le transfert de technologie - ou approche linéaire - a été le principal modèle utilisé pour l'innovation agricole. L'idée était que les scientifiques développent des technologies qui sont transférées aux agriculteurs, et ces derniers les appliquent sur le terrain. Même de nos jours, cette approche reste présente dans un grand nombre de programmes et d'institutions. Dans les décennies qui ont suivi, l'approche linéaire a été critiquée pour son monopole sur la production de connaissances par les chercheurs et sa vue statique sur l'innovation. Beaucoup d'autres approches holistiques et participatives ont été développées, tels que les systèmes agricoles de la recherche (FSR) et Farmer Field Schools, en mettant davantage l'accent sur les connaissances des agriculteurs et leur rôle dans les processus d'innovation. Pourtant, il était clair que pour que l'innovation se produise, de nombreux autres facteurs ont joué un rôle, ce qui conduit aux approches du système d'innovations dans les années 1990 et 2000. Les approches systémiques ne se concentrent pas seulement sur l'innovation technologique, mais aussi sur l'innovation organisationnelle et institutionnelle et le rôle de la politique. Durant les années 1990, l'agriculture et la connaissance des systèmes d'information (AKIS) étaient dominantes dans l'innovation agricole; dans la considération des systèmes d'innovation des années 2000 - avec un accent fort sur l'application des connaissances dans le social et l'économie, et en incluant des acteurs extérieurs à la triade habituelle de la recherche, l'extension et l'agriculture, sont devenus plus importants. Selon le cadre du système d'innovation, l'amélioration des interactions contribue à forger des liens entre les parties prenantes qui seront traduits par une meilleure communication et l'échange d'informations, et les moyens de relever les défis communs.

2. Cette section s'appuie sur du matériel de formation inédit sur les PIs développés par Ranjitha Puskur (ILRI).

3. Basé sur Nederlof et al. (2011) et Nederlof et Pyburn (2012).

2.2 Plateformes d'innovation et l'ILRI

Les plates-formes d'innovation (PIs) sont basées sur la considération du système d'innovation et ont récemment gagné du terrain en tant que mécanisme visant à stimuler et soutenir la collaboration multipartite dans la recherche agricole pour le développement. La terminologie utilisée est différente dans différents contextes - «réseaux d'innovation» ou «réseaux d'intervenants» ou «plateformes multi-acteurs» etc. et ils ont été utilisés pour différentes fonctions. En général, une adresse PI est un mécanisme permettant de renforcer la communication et la capacité d'innovation des acteurs interdépendants, par l'amélioration des interactions, la coordination et la cohérence entre tous les acteurs pour faciliter l'apprentissage et contribuer à la production et l'utilisation des connaissances. Il est entendu qu'amener ensemble les différents types d'acteurs du système d'innovation ainsi que pour le partage d'expériences, des connaissances, des compétences, des idées et des ressources contribuent à des gains économiques grâce à une meilleure productivité et des services par la création d'un environnement favorable (à savoir les institutions et les politiques de soutien).

L'institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) utilise les mécanismes de PI pour améliorer les performances du marché parmi les petits exploitants dans plusieurs projets,⁴ et aussi d'autres organismes de recherche et de développement ont mis en œuvre les PI dans leurs projets au cours de la dernière décennie. Bien qu'il y ait un large consensus que les PI peuvent apporter une contribution positive pour surmonter les défaillances du marché, il n'est pas bien compris ce qui rend certaines PIs plus efficaces que d'autres (mais pour quelques apprentissages qui proviennent des initiatives de PI, (voire Lynam, Harmsen and Sachdeva, 2010; Nederlof et Pyburn, 2012 ; Nederlof et al. 2011; and Tenywa et al. 2011)). En facilitant la création des PIs et la mise en place d'une structure pour suivre les progrès et les résultats, le PROGEBE offre une occasion unique de comparer les expériences au sein et entre les pays et d'apprendre par les pratiques pour plus d'orientations et de l'amélioration.

2.3 Plateformes d'innovation à différents niveaux hiérarchiques

Les PIs peuvent être établies aux différents niveaux hiérarchiques, allant du local aux plateformes sous nationales et nationales avec des objectifs différents et exerçant des fonctions différentes. Alors que les plateformes locales sont plus axées sur l'action et l'apprentissage, les plates-formes sous-nationales et nationales pourraient jouer un rôle important dans la coordination générale, l'identification et la solution aux contraintes institutionnelles et politiques et l'intensification interne et externe des meilleures pratiques et des leçons apprises. Le PROGEBE (que nous appelons de façon interchangeable le «projet») et ILRI (que nous appelons de façon interchangeable le «partenaire de recherche») doivent faciliter la création et le fonctionnement des PI au niveau de site et des équipes (sous)-national pour un apprentissage conjoint et une intensification des interactions entre les différents acteurs - y compris les organisations contractées, les équipes de projet et les autres acteurs concernés (Annexe I). Dans les sous-titres suivants, nous élaborons les PI au niveau du site et (sous)-national et les liens entre eux.

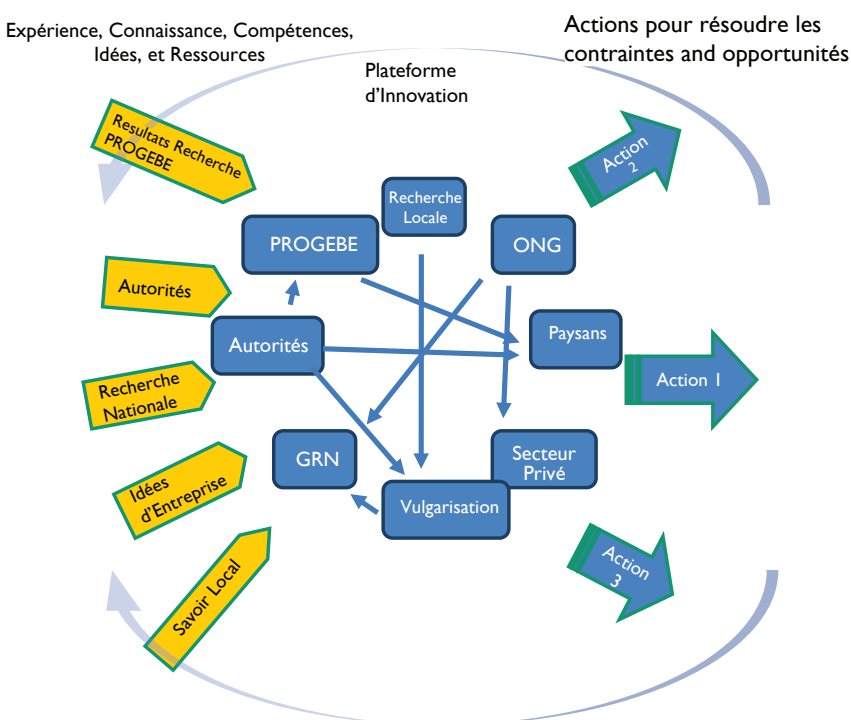
4. Par exemple Le bétail, les moyens de subsistance et Marchés (LiLi) en Afrique du Sud, le Projet d'innovation en fourrage (FIP - www.fodderinnovation.org) en Inde et au Nigeria, le projet d'adoption fourrage (FAP) en Ethiopie, le projet Résilience CORAF au Mali, au Togo et au Niger et imGoats (www.imgoats.org) en Inde et au Mozambique. En outre, c'est l'intention d'utiliser les plates-formes d'innovation pour améliorer les performances des chaînes de valeur de programme de recherche CGIAR dirigé par ILRI " Assez de viande, du lait et du poisson par et pour les pauvres".

Les plateformes d'Innovation au Niveau du Site

Les activités au sein du PROGEBE, tels que la commercialisation du BRE, la gestion des ressources naturelles, l'aménagement du territoire, se déroulent dans un environnement en constante évolution, le degré auquel les acteurs sont en mesure de répondre aux changements dépend de leurs capacités individuelles/organisationnelles (y compris les ressources, les compétences, les attitudes, etc.), la culture institutionnelle/organisationnelle, la nature des politiques et la disponibilité des infrastructures d'appui (technique et humain).

Le but de la création des plateformes au niveau du site est de doter les communautés locales et les acteurs du pouvoir d'analyser leurs propres contraintes/faiblesses et les opportunités/forces et de renforcer leur capacité à innover à travers un meilleur accès et l'utilisation des connaissances existantes et nouvelles, informations et services qui améliorent la performance de leurs entreprises. Elles sont supposées être orientées vers des fora d'apprentissage pour la gestion durable du BRE (voir Figure 1).

Figure 1. Plateformes d'innovation au niveau du site



Source: Duncan (2011).

Les objectifs spécifiques pour la création d'une PI au niveau du site comprennent:

- 1) Améliorer la performance des entreprises BRE (grâce à une meilleure production, une meilleure gestion et un meilleur marketing) en créant des liens entre les différents acteurs (agriculteurs, prestataires de services publics et privés, commerçants, transformateurs) qui pourraient améliorer l'accès aux intrants, aux services, aux informations, aux connaissances et aux marchés
- 2) Améliorer la coordination des activités des divers acteurs pour une gestion durable du BRE
- 3) Promouvoir les capacités techniques et institutionnelles (gouvernance locale) au niveau du site en matière de conservation, de production et de commercialisation pour la gestion durable du BRE

A ce niveau, la PI se forme, suit et évalue la recherche-action sur le terrain, c'est un mécanisme d'adaptation aux changements, pour l'apprentissage et le renforcement des capacités des acteurs pour accéder et utiliser les connaissances pertinentes.

Les fonctions d'une PI au niveau du site comprennent:

- Identification des acteurs pertinents, des objectifs et intérêts communs, des problèmes communs et des opportunités
- comprendre les activités et les principaux acteurs pour identifier les possibilités d'amélioration - notamment techniques, organisationnelles, institutionnelles, prestation de services et innovations politiques
- Définir les activités et les actions, et les rôles et les responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre des options retenues
- Offrir des opportunités et des mécanismes de renforcement des capacités en fonction des besoins des acteurs concernés
- Faciliter les échanges d'informations et de connaissances entre les acteurs, ainsi que la coordination et l'intégration des activités du projet mises en œuvre par différentes agences d'exécution.
- Définir et se mettre d'accord sur les outils et le processus du suivi et évaluation des actions pour améliorer la performance des entreprises du BRE
- Intégrer des processus d'apprentissage à long terme à partir d'expériences entre les acteurs impliqués dans les cycles itératifs d'action-réflexion d'apprentissage qui appuient l'innovation

Les rôles et les tâches des PI au niveau du site seront développés de manière participative dans la PI quand elle est créée, lesquels serviront les besoins et les attentes des acteurs de la PI, ce qui implique également que ceux-ci soient différents d'un site à un autre.

L'adhésion et la structure de la PI dépend des questions qu'elle attend aborder. Les PI sont plus efficaces quand ils ont un objectif clair. Ainsi, au lieu de mettre en place les PI au niveau du site pour la gestion durable du BRE en général, le projet va piloter les PI à travers le développement des marchés spécifiques ou des chaînes de valeur et autour de la gestion des ressources naturelles (GRN)

Dans le cas d'une chaîne de valeur de la PI orientée, tous les acteurs impliqués dans la production et la commercialisation du BRE tels que les producteurs, les transformateurs de lait, les propriétaires d'abattoirs, les fournisseurs d'intrants, les vétérinaires et les services, les fournisseurs de crédit, les commerçants de bétail et les autorités locales, doivent être regroupés sur une base régulière pour discuter les contraintes à la production et la commercialisation, trouver des solutions et mettre en œuvre ces dernières d'une façon coordonnée. Les Chaînes de valeur ciblées pourraient inclure les petits ruminants, les produits laitiers à petite échelle et la production de viande bovine grâce aux programmes d'engraissement.

De même, en cas de gestion des ressources naturelles, les acteurs concernés tels que les acteurs gouvernementaux (services techniques, l'extension et l'administration locale) et d'autres département responsables de la gestion des ressources naturelles, les agriculteurs, le secteur privé (organisations de microcrédit), les ONG, les autorités locales, etc. peuvent être rassemblés pour discuter de compromis et trouver des solutions pour la gestion durable et collective des ressources naturelles pour le bénéfice du BRE. Les questions spécifiques relatives à cette règle sont une meilleure gestion des ressources naturelles à travers la facilitation des initiatives locales et l'introduction d'interventions de la GRN, tels que le contrôle des feux de brousse, la gestion des pâturages, le zonage des terres, la commercialisation des produits forestiers, et l'aménagement du territoire.

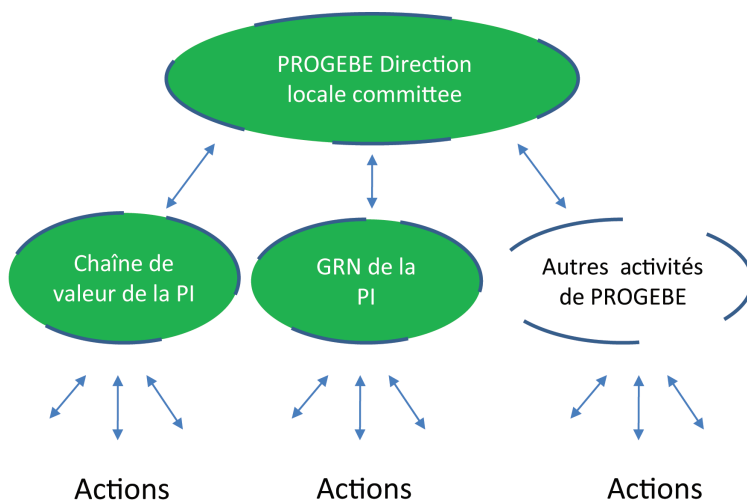
L'adhésion des PI dépendra de la combinaison des acteurs concernés par les activités de la chaîne de valeur et la concentration de la GRN. Bien que les PI soient composées de quelques acteurs qui participent régulièrement et systématiquement, elles doivent être considérées comme une entité fluide avec une adhésion en pleine évolution, élaborant une expertise pertinente en fonction de la question traitée. Il n'existe pas de plan directeur pour le nombre

de membres; pour une bonne gestion de petits groupes de 15 à 20 sont préférables dans la mesure où les différents types d'acteurs sont bien représentés en fonction de la question sur laquelle la plate-forme va délibérer.

Il est important que les résultats des actions pour remédier aux contraintes ou exploiter les possibilités d'améliorer la performance des chaînes de valeur spécifiques et/ou la gestion des ressources naturelles soient rapportés aux réunions régulières de réflexion sur la PI et l'adaptation éventuelle des actions.

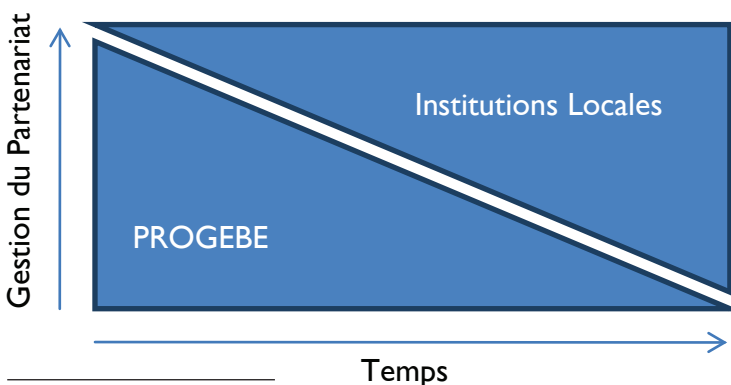
La fréquence des réunions dépend de la PI et le type de projet, mais les PI au niveau du site peuvent se réunir 3 ou 4 fois par an ou selon le besoin. Il est tout aussi important que le projet local - dans ce cas PROGEBE - la coordination ou les comités directeurs soient informés, afin de s'assurer que les activités de PI et d'éventuelles autres activités du projet sont conformes à l'objectif global du projet (voire la figure 2).

Figure 2. Structure du Site de la PI



La gestion efficace des partenariats est cruciale: elle renvoie à la gestion des processus et du contenu au sein de la PI et au-delà, par exemple, la facilitation des réunions des PI, le suivi des activités entre les réunions, ainsi que l'établissement et la gestion des relations entre les parties prenantes en général. La facilitation (de tous, les PI, les interactions des parties prenantes et les relations) est l'un des facteurs essentiels pour la réussite des PI.⁵ La réflexion régulière et si possible la formation est encouragée. Initialement, le personnel du projet pourrait jouer le rôle de leader dans la facilitation de la gestion des intervenants des PI, mais au fil du temps les institutions locales doivent être encouragées et renforcées afin de prendre en charge ce rôle pour assurer la pérennité de la PI après la fin du projet ; il s'agit également de la spécification et le remplacement de projet de financement des PI avec des sources plus durables de financement (Voire la figure 3).⁶

Figure 3. Responsabilité pour la gestion du partenariat dans le temps



5. Pour certaines directives de base sur la facilitation, voire http://www.ifad.org/pub/thematic/km/faciliator_guide.pdf; <http://www.umext.maine.edu/onlinepubs/PDFpubs/6101.pdf>.

6. Comme le besoin pour les activités spécifiques et la recherche-action apparaît souvent comme le processus de déroulement des PI, la disponibilité du financement reste une préoccupation et exige une attention continue.

Plateformes d'Innovation au niveau Sous National

Le but de la création des PI au niveau sous national est d'améliorer le partage des connaissances et la coordination entre les acteurs clés responsables de la mise en œuvre des activités du projet et de créer des institutions et des politiques de soutien.

Les objectifs spécifiques de la PI au niveau sous-national comprendront:

- 1) La coordination et la synergie des diverses activités du projet traitant de questions liées au renforcement des capacités, l'accès aux intrants et les services, la convention locale et la gestion des infrastructures
- 2) l'échange périodique d'expériences et de connaissances pour favoriser l'apprentissage et la maturité des activités du projet
- 3) Intensifier les efforts pour les meilleures pratiques et les leçons tirées de sites primaires et secondaires du projet.
- 4) Entreprendre un plaidoyer sur les questions clés concernant les opérations des chaînes de valeur (par exemple, les intrants, les services et la fourniture d'informations de marché par les secteurs privés et publics, les politiques de marché et la réglementation) et la gestion des ressources naturelles (Exemple: les institutions, les règles et politiques de GRN)

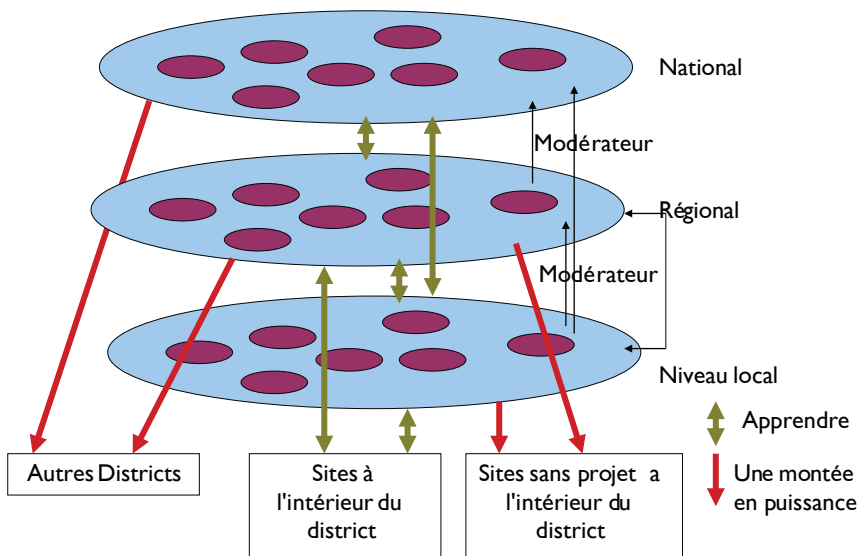
Les fonctions de la PI (sous-) nationale comprendront:

- Identification de la vision partagée, des objectifs et tâches, ainsi que le champ et la composition de la plateforme
- Utiliser les expériences au niveau local pour identifier des opportunités d'amélioration (technique, organisationnelle, institutionnelle et politique)
- Faciliter le dialogue entre les principaux projets/réseaux et acteurs influents (bailleurs de fonds, décideurs politiques, etc.) et dans tous les secteurs pour une meilleure coordination et, s'efforcer d'adopter les approches complémentaires et intégrées
- Élaborer une stratégie pour améliorer la communication entre les membres de la PI, entre les PI à différents niveaux et au-delà
- Identifier et offrir des opportunités de renforcement des capacités et d'appui
- Identifier les contraintes institutionnelles et politiques et accroître leur visibilité et entreprendre un plaidoyer auprès des pouvoirs appropriés pour qu'elles soient levées
- Assurer la mise en œuvre d'une stratégie de S & E des PI
- Identifier les meilleures pratiques et leçons et élaborer des stratégies d'expansion

Aussi, les rôles et les tâches des PI au niveau national seront aussi développés de manière participative avec les membres de la PI quand elle est créée, les activités seront largement déterminées par l'intérêt que la PI voudrait accorder à chacun des objectifs.

La structure de la PI sous-nationale dépend largement des rôles et tâches ainsi que le champ de la plateforme, par exemple, l'accent peut être spécifique dans ce cas pour un projet, les activités du PROGEBE, mais il peut également permettre à d'autres projets et acteurs à participer en tant que partie d'une vaste plateforme sur la gestion durable du BRE. Il est cependant important que la PI au niveau (sous-) national soit liée aux PI au niveau du site pour fournir une voie de communication entre elles. Les liens entre les plateformes au niveau des sites et les plateformes de niveau supérieur ont le potentiel d'améliorer la capacité d'innovation, la coordination, la dissémination des leçons apprises, et relever les défis au niveau institutionnel et politique (voire la figure 4).

Figure 4. Relations entre les plateformes au niveau du site et les plateformes sous-nationales



Au sein du projet, la plateforme (sous-) nationale (s) doit suivre la mise en place de PI au niveau du site; des réunions régulières au niveau (sous)-national doivent avoir lieu pour discuter de l'avancement des activités, comment la plateforme peut mieux appuyer les échanges d'information et la coordination des activités locales, quelles sont les questions institutionnelles qui méritent une attention particulière, et des leçons peuvent être tirées.

En termes d'adhésion à la PI, chaque unité de coordination nationale du projet (UCN) a déjà signé des accords contractuels avec 5-7 agences spécialisées dans la gestion du bétail, la gestion des ressources naturelles, le marketing, et d'autres secteurs pertinents pour les domaines d'intervention du projet, lesquels aident actuellement à l'exécution des activités sur les sites du projet et dans plusieurs pays. Il semble plus logique et évident que les «comités techniques» pilotés par chaque UCN et englobant toutes les agences engagées dans chaque pays pourraient être élargis pour inclure d'autres acteurs clés et des intervenants concernés (tels que les commerçants, les transformateurs, les institutions financières) pour former la plateforme sous-nationale. Comme dans le cas des PI au niveau du site, la plateforme peut être constituée de certains acteurs qui participent régulièrement et de façon consistante, mais d'autres acteurs seraient invités en fonction de la vision/objectifs et sur les questions à être discutées ou auxquelles il faut trouver des solutions.

La gestion efficace des partenariats au niveau national est également importante. Bien que le projet peut prendre l'initiative, la responsabilité peut être partagée avec d'autres organisations pour assurer la durabilité de la plateforme au-delà de la vie du projet; cela dépend de l'objectif, la structure et les conditions spécifiques des pays, comment exactement la plateforme (sous-) nationale est créée et comment et par qui elle sera conduite.

Résumé: Justification des PIs

- I. Pour ajouter de la valeur aux initiatives déjà lancées par les équipes nationales et régionales pour la coopération et l'échange d'informations, ILRI propose la création des PI au niveau du site et/ou niveau sous-national et national.
- II. Les PI sont des coalitions d'acteurs qui se réunissent pour partager leurs expériences, connaissances, compétences, ressources et idées dans le but de résoudre des problèmes et saisir des opportunités d'intérêt commun. Les PI doivent servir comme un mécanisme pour améliorer la communication, la coordination et le partage des connaissances entre les acteurs clés sur les sites du projet.
- III. Le but de la création des PI au niveau du site sera de responsabiliser les communautés locales et les acteurs d'analyser leurs propres contraintes et les opportunités et de renforcer leur capacité à innover à travers un meilleur accès et utiliser des connaissances existantes et nouvelles, informations et services qui améliorent la performance de leurs activités. Elles sont supposées être des fora d'apprentissage axés sur l'action.
- IV. Au sein du projet, la PI au niveau du site sera élaborée autour des chaînes de valeur et gestion des ressources naturelles, pour assurer l'alignement avec l'objectif global de la gestion durable du BRE, ces PI au niveau du site doivent informer le comité de pilotage du projet local au sujet de leurs activités et leur progrès.
- V. Le but de la création de la PI au niveau national sera de développer des mécanismes qui permettent (1) la coordination des diverses activités du projet traitant de questions liées au renforcement des capacités, l'accès aux intrants et services, les conventions locales, la gestion de l'infrastructure, (2) l'échange d'expériences et de connaissances pour favoriser l'apprentissage et la maturité des activités du projet et (3) Intensifier les efforts pour les meilleures pratiques et les leçons tirées de sites primaires et secondaires du projet. (4) le plaidoyer sur les questions clés liées à la gestion durable du BRE et le besoin d'appui politique et institutionnel.
- VI. Comme les plates-formes au niveau du site se développent, nous pouvons les relier aux plateformes supérieures au niveau national pour une communication facile entre elles. Les liens entre les plateformes au niveau local et celles au niveau supérieur ont le potentiel d'améliorer la capacité d'innovation, la coordination, l'élargissement du champ des leçons apprises, et relever les défis au niveau institutionnel et politique.

3 Facilitation des Plateformes d'Innovation

Il y a plusieurs principes qui régissent la création et la gestion de la PI. Ils sont décrits dans cette section.

3.1 Principes

Pour la facilitation de la PI au niveau du site et (sous)-national, il est important d'assurer les principes suivants:

S'appuyer sur les structures et activités existantes

Évaluer à quel point les activités existantes et les forums au niveau local peuvent être utilisés comme un point de départ pour les PI au niveau du site.⁷ Il est également utile d'examiner dans quelle mesure les mandats des comités locaux de pilotage et des comités techniques (sous)-nationaux peuvent être prorogés pour fonctionner comme un point de départ de PI au niveau (sous)- national

Une approche participative et une appropriation locale

L'appropriation locale est l'une des principaux facteurs qui détermineront le succès et la durabilité des PI au niveau du site et au niveau (sous)-national. Bien que le personnel du projet sur le site et au niveau national devra jouer un rôle principal dans la formation et la facilitation des PI, les plans de travail et les activités doivent être développés en étroite collaboration avec d'autres acteurs des plateformes et les opportunités de transfert de propriété dans le temps devrait être poursuivi.

Renforcement des capacités pour faciliter la création et le fonctionnement des PI

La création et la facilitation des PI nécessitent une facilitation intensive et spécialisée par les facilitateurs du processus, et exige la formation et le coaching du personnel ; en plus des réunions périodiques de réflexion et d'apprentissage qui doivent être organisées entre le personnel du projet pour apprendre des expériences et orienter d'autres actions.

Suivi et évaluation des PI

Le suivi et l'évaluation des PI est un élément crucial du processus de création des PI, il est essentiel de suivre et évaluer l'efficacité des PI en tant que mécanismes pour atteindre les résultats escomptés dans le contexte de la gestion durable du BRE et connaître les stratégies qui marchent et celles qui ne marchent pas. Les outils et processus utilisés pour surveiller et évaluer les activités de la plate-forme sont décrites à la section 4.

7. Alors qu'il est généralement préférable de s'appuyer sur les structures et mécanismes existants, parfois il peut être préférable de mettre en place une nouvelle PI pour éviter de surcharger les structures existantes.

Communication entre les PI

Les liens doivent être établis entre les PI au niveau du site et au niveau sous-national pour améliorer la coordination, le partage et l'apprentissage, et l'institutionnalisation. Pour optimiser ce processus, une stratégie de communication bien réfléchie doit être développée par les UCS et l'UCN dans chaque pays avec le soutien de l'UCR, laquelle, devra être intégrée dans la stratégie globale de communication.

3.2 Les activités d'établissement de Plateformes d'Innovation

Le projet PROGEBE se propose de catalyser:

- a. L'établissement d'au moins une PI au niveau du site centré autour de certains marchés ou de chaînes de valeur dans chaque pays; dans certains sites également les PI doivent être établies, axées sur la GRN (ces PI fonctionnent comme pilote pour d'autres plates-formes au niveau du site)
- b. L'établissement de la plate-forme (sous-) national peut avoir lieu après l'établissement de la PI au niveau du site (en fonction/champ de la PI (sous-) national et les situations pratiques).

Il n'y a pas de plan directeur pour la mise en place des PI; chaque situation et/ou contexte est différent. Cependant, il y a des activités qui peuvent être répertoriées dans l'opérationnalisation des PIs, et qui peuvent être organisées selon le pré-établissement, l'établissement et la phase post-établissement.

Phase de Pré-Établissement

1. La mise en place des PI doit être informée par diverses activités au niveau du site et d'études telles que les enquêtes de base de pays qui comprennent un état de référence des acteurs présents au niveau du site, les meilleures options possibles, les études de cadre juridique et politique. Qu'une étude préliminaire à l'établissement de la PI soit menée au niveau du site pour établir la situation actuelle en termes de chaîne de valeur et les activités de la gestion des ressources naturelles. Ceci sert de base pour les comparaisons subséquentes au mi et à la fin de l'évaluation à long terme.
2. Comme première étape, le personnel au niveau national et du site du projet dans les pays participants seront sensibilisés à l'idée et le concept des PI par les partenaires de recherche représentant le projet et l'UCN.
3. Le partenaire de recherche, en collaboration avec l'UCN et l'UCR guide la préparation et la mise en œuvre d'un atelier de formation sur les PI dans chaque pays et fourni une bonne compréhension des PI et renforce les capacités et compétences de membres de l'équipe régionale et nationale, les coordonnateurs de site, les organisations partenaires et représentants de la communauté afin de faciliter le processus. Les aspects de la formation comprendra un inventaire des activités actuelles et le potentiel de synergie, la conception des PI et les relations entre les PI au niveau du site et national, et l'élaboration de plans d'action préliminaire pour l'établissement des PI et la gestion de leurs sites et pays respectifs. Après chaque atelier, des réunions seront organisées entre le partenaire de recherche, l'UCN et les coordonnateurs de site pour discuter des prochaines étapes de PI à mettre en œuvre suivant la situation existante dans chaque pays.
4. Sur base d'expériences des ateliers de formation, un document sera élaboré par le partenaire de recherche (dans ce cas ILRI) avec des directives pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des PI en consultation avec les UCN et l'UCR.⁸
5. Les membres potentiels des PI au niveau du site et (sous-)national (identifiés dans les enquêtes de référence et au cours de la mise en œuvre des activités du projet) doivent être sensibilisés par l'UCN dans chaque pays quant à l'idée et le concept de PI; à ce stade il est important d'explorer si les structures et les activités existantes peuvent être utilisées comme point de départ pour la création des PI.

8. Les lignes directrices sont reflétées dans le présent rapport.

6. Dans chaque pays l'UCN devra fournir un plan d'action pour la mise en œuvre des PI en collaboration avec l'UCS; les plans d'action seront discutés et finalisés en consultation avec les experts du groupe de partenaire de recherche et l'UCR.
7. Le partenaire de recherche élabore un cadre opérationnel pour le suivi des performances des PI (processus et résultats) basé sur les directives pour la facilitation et le suivi et évaluation des PI (voire la section 4) et en consultation avec l'UCR et les UCN
8. Les activités de pré-établissement de PI doivent être documentées avec des méthodes et des outils décrits dans la section 4. Les outils devront être utilisés par l'UCS en collaboration avec les experts de S & E de l'UCN jusqu'à ce que la PI soit établie.

Phase d'Établissement

9. Baser sur les plans d'action nationaux, l'UCS contacte et invite les acteurs concernés pour une première réunion de la PI dans le site du projet, qui sera organisée avec le soutien de l'UCN. Les premières réunions de la PI sont destinées à familiariser les participants avec le concept de la PI, leur rôle dans le projet, et de discuter les résultats attendus et les TDR de la PI. A ce niveau, une configuration spéciale de la PI sera décidée dans chaque site (exemple: savoir si toutes les chaînes de valeur orientées vers les PI et/ou gestion des ressources naturelles axée sur les PI seront mis en place).⁹ Un produit final clé de ce processus est la création officielle de la PI au niveau du site. Les termes de référence spécifiques pour les PI au niveau du site pourraient déjà être discutés au cours de cette réunion, mais peuvent aussi être reportés à la prochaine fois que les acteurs concernés se réunissent en groupe. Il est important de garder les contacts de tous les acteurs de PI, leurs organisations et leurs spécialisations utilisant des protocoles de suivi et d'évaluation tels que le registre de PI. (Outil 2)
10. Après la première réunion de la PI, Le partenaire de recherche (ILRI) devrait organiser une réunion en collaboration avec l'UCN dans chaque pays pour discuter des questions clés et des expériences en matière de facilitation et S & E de PI. Le partenaire de recherche, en consultation avec l'UCR et les UCN devrait prendre l'initiative d'adapter davantage le cadre de S & E et le plan de travail en fonction de la structure exacte des PI et les expériences/capacités du personnel.
11. Peu après la première réunion des PI, une deuxième réunion devrait être organisée pour chaque PI au niveau du site comme convenu (exemple : La chaîne de valeur spécifique et la gestion des ressources naturelles axées sur les PI). Ces réunions peuvent être organisées par les UCR et les UCN sous forme d'un atelier sur l'analyse participative des contraintes et des opportunités pour améliorer respectivement la performance des chaînes de valeur spécifiques ou la gestion des ressources naturelles, en s'appuyant sur les résultats des études de base, de la communauté et des commentaires des ateliers nationaux et les études les plus prometteuses. Les questions prioritaires et les actions proposées sont identifiées de manière participative. Les résultats de l'étude sur les options les plus prometteuses sont exposés aux participants de l'atelier pour la sélection des options à essayer (par certains) des membres de la PI. Les questions prioritaires et les actions proposées (y compris la recherche-action) sont documentées (en utilisant le compte rendu de la réunion et le rapport d'activité (Outil 2), de sorte que le suivi de la réalisation de ces programmes peut se faire lors des réunions ultérieures de la PI. L'expansion à d'autres sites est envisagée une fois les leçons apprises et les bonnes pratiques pour la facilitation sont établies par l'UCN.
12. Les activités d'établissement de PI doivent être documentées avec des méthodes et d'outils décrits dans la section 4.4.1. Les outils doivent être utilisés par les experts de l'UCN en S & E en collaboration avec l'expert de l'UCR en S & E jusqu'à ce que la PI soit établie.
13. Une plateforme nationale peut être établie par l'UCN dans chaque pays en parallèle ou après que les PI sur les sites du projet soient établies.

9. Le processus normal des PI de la chaîne de valeur orienté est d'abord d'identifier les chaînes de valeur prioritaires et identifier les acteurs clés parmi les chaînes de valeur identifiées qui formeront ensuite les PI. Cette information sur les chaînes de valeur prioritaires devrait provenir des études de base qui devraient inclure une analyse de la chaîne de valeur. Un processus similaire est valable pour les PI de la GRN. Dans le cas où les PI sont immédiatement formées autour des chaînes de valeur spécifiques et/ou gestion des ressources naturelles, l'analyse des contraintes pourrait déjà être discuté lors de la première réunion de PI premier pour accélérer le processus. Dans le cas du PROGEBE, les PI sont mis en place après le début des activités du projet et sont essentiellement destinées à l'échange d'informations, aux interactions entre les différents acteurs, il est donc pertinent d'abord de se réunir avec tous les acteurs concernés pour décider de la configuration exacte du niveau du site de PI.

Phase de Post-Établissement

14. Au cours du projet, des réunions régulières des PI seront organisées pour faciliter la conception et la mise en œuvre des programmes de recherche-action et, le suivi et l'apprentissage de la mise en œuvre suivant les cycles de l'action-réflexion.¹⁰ Ces réunions devront être organisées par les coordinateurs de site avec l'appui des experts nationaux en S & E. Lors de chaque réunion, les membres qui participent doivent être enregistrés et des rapports d'activité produits (outil 2) pour faciliter la documentation des activités des PI.
15. Le partenaire de recherche dans ce cas (ILRI) continuera à appuyer le fonctionnement des PI au niveau du site, en utilisant un site par pays comme pilote, et les PI au niveau (sous)- national. L'appui technique consiste à donner des informations sur les plans, les visites de suivi pour discuter avec le personnel du projet sur le progrès, les prochaines étapes et le soutien requis.
16. Les activités de fonctionnement et les résultats des PI doivent être documentés par des méthodes et des outils décrits dans la section 4.2 et 4.3. Les outils doivent être utilisés par les animateurs et les équipes de gestion des PI en collaboration avec l'UCS et l'expert en S&E de l'UNC.
17. L'évaluation à mi-parcours (2012) et finale (2013) sera organisée par ILRI en étroite collaboration avec les UCN dans chaque pays et l'UCR. Celles-ci peuvent également offrir des opportunités d'ateliers interactifs national/régional pour la réflexion et l'apprentissage. L'évaluation du progrès des PI et l'apprentissage ont lieu à intervalles réguliers (qui peut-être chaque trimestre, semestre, ou en fin de saison, comme approprié).

Résumé– Principes et étapes de mise en œuvre des PI

- i) Les principes clés pour mettre en œuvre les PI sont les suivants: une approche participative et prise en charge locale, construire sur les structures et les activités existantes, le renforcement des capacités pour la création et le fonctionnement des PI, le suivi et l'évaluation des PI, et la communication entre les PI.
- ii) Bien qu'il existe des directives pour la création et le fonctionnement des PI, il n'y a pas de panacée, chaque situation est différente. C'est pourquoi la composition des PI et leur plan de travail doivent être établis de manière participative, ce qui stimulera également la prise en charge locale, qui est un facteur crucial pour le succès.
- iii) Pour assurer la pérennité des PI, ILRI suggère que les PI utilisent et soient construites sur les activités, les structures existantes, et les comités comme point de départ.
- iv) L'établissement et la gestion des PI nécessiteront une facilitation intensive et spécialisée de la part des facilitateurs du processus. Des réflexions régulières par le personnel du projet dans des ateliers/rencontres et suivi de personnel par les experts de S & E de l'UCN, de ILRI et de l'UCR seront importantes pour renforcer les capacités des facilitateurs (coordinateurs) et les experts de PI
- v) Les liens doivent être établis entre les PI au niveau du site et celles au niveau national pour améliorer la coordination, le partage et l'apprentissage, et l'institutionnalisation. Ceci exige une stratégie de communication claire pour optimiser ce processus.
- vi) Diverses mesures peuvent être identifiées lors de la création et le fonctionnement de la PI, variant des activités de pré-établissement, établissement et post-établissement ; chaque étape a ses propres caractéristiques et dynamismes qui exigent une réflexion systématique sur le progrès de la PI et l'apprentissage, et la justification d'être soutenu par le S&E.

10. Une attention particulière peut être requise pour les services, par exemple l'accès au crédit, intrants etc qui sont des déterminants clés de la réussite de toutes les options techniques.

4 Suivi et Évaluation des Plateformes d'Innovation

Suivi et évaluation est une composante intégrante de la création, du fonctionnement et des résultats de la plateforme d'innovation. Dans la prochaine section 4.1, la justification de l'intégration du S&E dans la création et le fonctionnement des plates-formes d'innovation est fournie, tandis que dans la section 4.2, les étapes clés pour l'intégration du suivi et évaluation dans les plates-formes sont montrées. La dernière section décrit la façon dont le système de S&E du projet et le S&E de la PI seront intégrés.

4.1 La justification du Suivi et Évaluation

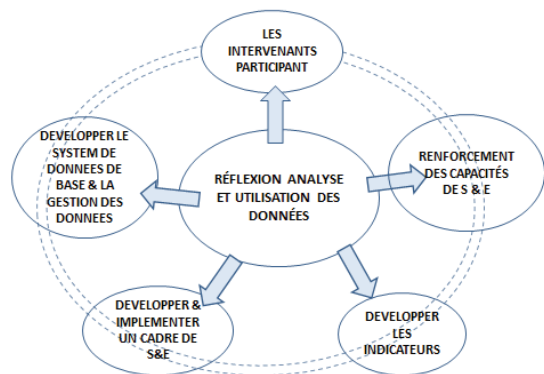
Le projet offre une excellente occasion pour suivre et évaluer l'efficacité des PI dans le cadre de la gestion durable du BRE. Les plateformes sont établies pour examiner les questions relatives à l'amélioration de la coordination et la gestion de la conservation, la production, la gestion et la commercialisation du BRE. Il est essentiel de suivre et d'évaluer le rôle que ces plateformes jouent pour renforcer la coordination et le partage de l'information dans le projet aussi si elles facilitent la production des extrants et des intrants comme détaillés dans le cadre logique du S&E du projet. Le partenaire de recherche se concentrera principalement sur le suivi et l'évaluation des activités d'une PI au niveau du site de la chaîne de valeur orientée pour permettre une comparaison entre les PI au niveau du site dans les différents pays. Il va dépendra de la façon dont les plateformes sont créées et comment elles fonctionnent pour qu'elles obtiennent ces résultats ; Il sera donc nécessaire de suivre et d'évaluer le processus de (a) la création, (b) le fonctionnement (b) et (c) les intrants et les extrants de la PI. La création de PI et leurs actions subséquentes dans la recherche sur le terrain sont espérées produire des changements à 4 niveaux, les acteurs individuels, les organisations, les changements au niveau des ménages et du système sur le marché, la production de la chaîne de valeur et la GRN.

4.2 Les étapes clés pour intégrer le suivi- évaluation dans les PI

Les étapes clés pour intégrer le suivi et évaluation dans les arrangements multipartites que nous proposons sont basées sur le travail de Njuki (2011) et Pali et autres (2006) (Figure 5). Ces étapes intègrent le processus de S&E lequel est basé sur l'apprentissage- action des PI. La fonction clé dans chacune de ces étapes est l'analyse et la réflexion qui aura lieu à chaque étape soutenue par des données et des informations pour souligner et synthétiser les leçons tirées de la création, le fonctionnement et les résultats des PI.

Une approche participative de planification, d'exécution et de suivi des activités sera adoptée, en utilisant un cycle approprié pour les activités du projet. Ceci peut être un cycle de production, ou peut être réglé pendant une période précise, par exemple tous les six mois. Le cycle de planification approprié doit être décidé lors des réunions initiales des PIs.

Figure 5. Les étapes clés pour intégrer le suivi et l'évaluation dans les Pls



Source: Adapter par Njuki et autres., 2011

L'implication des parties prenantes

L'implication des parties prenantes de suivi et évaluation a déjà été réalisée par ILRI en collaboration avec l'UCR, l'UCN et l'UCS par un atelier de renforcement des capacités sur la PI et le S&E de la PI. Toutefois, une sensibilisation générale des parties prenantes au niveau du site devra être réalisée au cours des réunions avant la création de la PI sur le S&E et une session de sensibilisation subséquente au cours des réunions de la création de la PI.

Renforcement des capacités de S & E

L'UCN et l'UCS ont été formées sur le S&E des activités du projet. Elles ont été impliquées dans la collecte de données pour ces activités dans un passé récent. Compte tenu de ce prétexte, le S&E des activités de la plateforme d'innovation ne comportera pas de formation supplémentaire. Il est conçu pour assurer la collecte des données pour trois cas, le pré-établissement, l'établissement et la phase de fonctionnement, et au cours de réflexion annuelle et des réunions d'évaluation. La documentation des activités de la plateforme et la phase de pré-établissement seront menés par l'UCS, mais pour assurer l'appropriation du processus, cette tâche doit progressivement être transférée aux membres par le biais de membres de plateformes par coaching, apprentissage par la pratique, et d'autres méthodes d'apprentissage. Le même processus sera utilisé annuellement au cours de l'évaluation à mi-parcours et à la fin de la période. Le but ultime est l'autocontrôle du S&E dont les activités sont coordonnées par l'UCS au niveau du site et de l'UCN au niveau national.

Les Indicateurs de Suivi et Évaluation des PI

Basé sur l'expérience avec d'autres PI, certains indicateurs clés ont été proposés pour le suivi et l'évaluation de la création, le fonctionnement et les résultats des PI (tableau 1). D'autres réunions consultatives au niveau des pays seront organisées avec l'UCR, l'UCS, l'UCN et les diverses parties prenantes pour murir ces indicateurs et s'assurer que les caractéristiques nationales et spécifiques au niveau du site sont considérées dans un contexte bilingue et réviser la langue si nécessaire. Les outils et les indicateurs seront traduits en Anglais. Cet exercice/ test sur les outils sera réalisé avant la création de la PI par les UCS.

Les outils utilisés pour suivre et évaluer les plateformes d'innovation¹¹

Comme une étape dans l'intégration du S&E dans les PI (Figure 5), nous suggérons plusieurs outils de base utilisés pour suivre la création, le fonctionnement et les résultats des PI (tableau 1). Ils ne sont pas exhaustifs et les parties prenantes du projet peuvent s'entendre sur des outils supplémentaires pour mesurer d'autres aspects de PI tels que la chaîne de valeur et les aspects innovateurs des plateformes. Ces outils sont utilisés pour suivre la création de PI, le fonctionnement et les résultats, et sont expliqués plus en détail dans les deux prochaines sous-sections.

11. Ces outils ont été adaptés par Njuki et autres (2011).

Table 1. Indicateurs pour la création et le fonctionnement de la PI et les Résultats

	Indicateurs clé	Fréquence du Suivi	Outils utilisés	Analyse Suggérée
Création de la PI	Processus pour la création des PI	Pendant les étapes initiales de la création de la PI	La création protocole de la PI (Outil 1)	Analyse Descriptive des méthodes et comparaisons utilisées pour établir les PI de la phase pré-établissement à l'actuel établissement
	Un objectif commun bien défini, les questions résolues et les rôles bien définis	A l'établissement et à la fin de chaque saison de production	l'établissement protocole de la PI (Outil 1) évaluation des membres de la PI (Outil 5)	Analyse Statistique des notes/points des différents niveaux de satisfaction pour chaque attribut en pleine évaluation par la partie prenante
	Inclusion/la représentativité de la PI	Au début la création de la PI et par la suite la mise à jour adaptée chaque année.	La PI d'enregistrement (Outil 2b)	Analyse de Tendance des types et nombre des membres et des acteurs participants analysés par le genre de chaque réunion de la PI.
Fonctionnement de la PI	Fréquence de participation des acteurs de la PI	Après chaque activité	La PI d'enregistrement (Outil 2b)	Analyse de la Tendance des types et nombre des membres et des acteurs participants analysés par genre de chaque réunion de la PI.
	Qualité et processus des activités organisées par la PI	Après chaque activité	Rapport d'activité (Outil 2a) et la revue après-action (Outil 2c)	Analyse Descriptive et comparative du type, de processus des activités organisées par la PI exemple : établissement, élaboration des plans de travail de la PI, action collective, etc. utilisé pour les différentes catégories de la PI.
	Nombre et types de canaux de partage d'information	A l'établissement de la PI et chaque année	Inventaire des outils de partage de connaissance (Outil 4)	Analyse Descriptive du nombre des mécanismes de partage de connaissance et le nombre des propriétaires de bétail utilisant les différents types d'information.
	Nombre d'hommes et de femmes touchés par l'information			
	Perceptions de la formation par l'acteur, le fonctionnement et les résultats de la PI	A la création de la PI et chaque année	évaluation des membres de la PI (Outil 5)	L'analyse statistique des scores moyens de différents niveaux de satisfaction pour chaque attribut en cours d'évaluation par l'intervenant
	Changement dans la connaissance et compétences des parties prenantes	Après chaque activité de formation réalisée au niveau de la PI	Fiche d'évaluation de la formation (Outil 3)	Analyse de Tendance des points d'évaluation des différentes formations qui sont réalisées dans les groupes. Nombre des membres et acteurs participants analysé selon le genre dans chaque réunion de la PI.
Résultats de PI	Changements significatifs dans les interactions parmi les acteurs des PI et/ou leurs organisations comme résultat de leur participation dans la PI	A la création et à la fin de chaque saison de production	Interactions des parties prenantes (Outil 6)	Analyse des réseaux sociaux: Les changements de types de parties prenantes et de la composition dans chaque site et le flux d'informations et le partage des connaissances entre les parties prenantes de la PI
	Meilleure coordination et performance du projet	A la fin de chaque cycle de la PI	Changement le plus Significatif (Outil 7)	Analyse thématique de changement d'histoires le plus important et des anecdotes sur les avantages de la participation à la PI, au niveau de la communauté PROGEBE, l'acteur et la PI
	Changements dans l'attitude des connaissances et des pratiques des technologies de BRE	A la fin de chaque cycle de la PI	Enquête KAP - Outil avec les caractéristiques spécifiques du site de la PI qui seront élaborés par? en collaboration avec l'UCN	Analyse: l'évaluation de connaissances, attitudes et pratiques des membres de la PI sur la production du BRE et les caractéristiques de gestion

Les outils pour surveiller la création et le fonctionnement de la PI

La création de la plateforme d'innovation et le fonctionnement comprend les activités préalables, pendant et après la création des PI. L'UCS va donner des détails sur les outils au cours des premières réunions de PI et le processus pour remplir ces outils sera examiné par les membres de l'équipe de ILRI comme un exercice d'appui lors de la première visite de suivi. La documentation sur les activités de pré-établissement montre les processus évolutifs qui conduisent à la création des PI y compris le développement de plans d'action pour la création de PI, la sensibilisation des parties prenantes au niveau du site et le nombre et la composition de parties prenantes qui ont participé dans ce processus. La documentation de la phase de la création des PI montre les comptes rendus des réunions de la création des PI et la composition des parties prenantes tandis que la documentation de fonctionnement des PI montre les activités à la suite des réunions des PI afin de discuter de questions des PI qui varient de renforcement des capacités aux questions administratives des PI. A la fin d'un cycle de la PI, les parties prenantes vont s'engager dans un processus d'apprentissage grâce à une évaluation de fin de cycle pour déterminer les résultats de PI.

Le protocole de la création de PI (Outil 1) ne sera utilisé qu'une seule fois durant l'existence de la PI afin de documenter le processus par lequel la PI a été établie. Cet outil permettra de documenter la façon dont les parties prenantes ont été identifiées, si la PI se réfère aux structures existantes, la nature de la facilitation et les structures qui seront ou ont été mis en place pour gérer la PI. D'autres questions que l'équipe souhaite capturer sur la création de la PI peuvent être ajoutées ici.

L'activité de la PI et l'outil de révision après-action (Outil 2) peuvent être utilisés pour toutes les activités préalables, pendant et après la création des PI (y compris les réunions des PI et les activités au niveau du terrain). Il comprend 3 parties principales: la partie A de détails de la description de l'activité, y compris les objectifs et les résultats clés de l'activité, la partie B est un inventaire des parties prenantes impliquées dans l'activité, et la partie C est une réflexion/évaluation de l'activité par les parties prenantes impliquées dans l'activité. L'outil guide l'équipe par le biais de 4 questions fondamentales: (i) ce qui fonctionne bien, (ii) ce qui ne fonctionne pas bien, (iii) ce qui doit être améliorée et (iv) la façon dont cela doit être améliorée et par qui? Cette section est la base pour améliorer davantage l'activité et/ou processus. Cette section sur l'outil d'activité devrait également être utilisée à la fin de chaque cycle de PI pour procéder à une analyse après-action de l'ensemble des PI.

L'évaluation de la création (outil 3) est un outil spécifique pour évaluer le renforcement des capacités. Ceci peut être utilisé à la fin de chaque activité de formation pour évaluer la formation et par la suite mesurer à quel niveau la capacité a été renforcée pour les parties prenantes. En l'absence de besoins de formation et les exigences au niveau de la PI, une enquête KAP doit être menée. L'enquête KAP englobe une évaluation de l'évolution des connaissances et des compétences des acteurs de la PI. Une autre fonction essentielle de la PI est d'améliorer la communication et le partage des connaissances entre les acteurs clés.

L'outil 4 (l'outil de mécanismes de partage des connaissances) est utilisé pour mesurer les canaux par lesquels l'information et les connaissances sont transmises aux acteurs des PI et la portée de ces canaux. Cet outil recueille des renseignements sur le nombre de canaux de partage des connaissances, le nombre de personnes atteintes par chacun et leur perception des canaux. Les mécanismes de partage des connaissances doivent être utilisés à la fin de chaque cycle de planification des PI.

Un outil d'évaluation de membres de la PI (outil 5) doit être utilisé à la fin du cycle de la PI pour tous les acteurs de la PI pour évaluer les différentes composantes et le processus de la PI. Ceci aidera à suivre le degré auquel le processus et les activités de PI s'améliorent au fil du temps.

Les outils pour mesurer les résultats de la PI

Les résultats des PI sont les changements entre les parties prenantes qui participent aux activités de la plateforme et les communautés à la suite de la PI. Il s'agit notamment de changements dans de la composition des parties prenantes, les interactions, et d'autres changements prévus/imprévus au niveau de l'acteur, de la PI, du PROGEBE, et de la communauté. Ces changements devront être vérifiés par les acteurs eux-mêmes d'une manière participative afin d'assurer leur validité.

La composition de /et interactions entre les acteurs peuvent être mesurées en utilisant l'analyse de réseau social (outil 6) par la cartographie des parties prenantes et de leurs interactions existantes et la façon dont celles-ci changent sur une base annuelle. Autres changements attendus/inattendus peuvent être suivis à travers les histoires de changement le plus significatif (Davies et Dart, 2005) (Outil 7). Les produits et les résultats au niveau du terrain (la GRN, les marchés et la productivité) seront mesurés en utilisant les outils déjà développés dans le cadre logique du S & E du PROGEBE

La gestion de base de données et les analyses

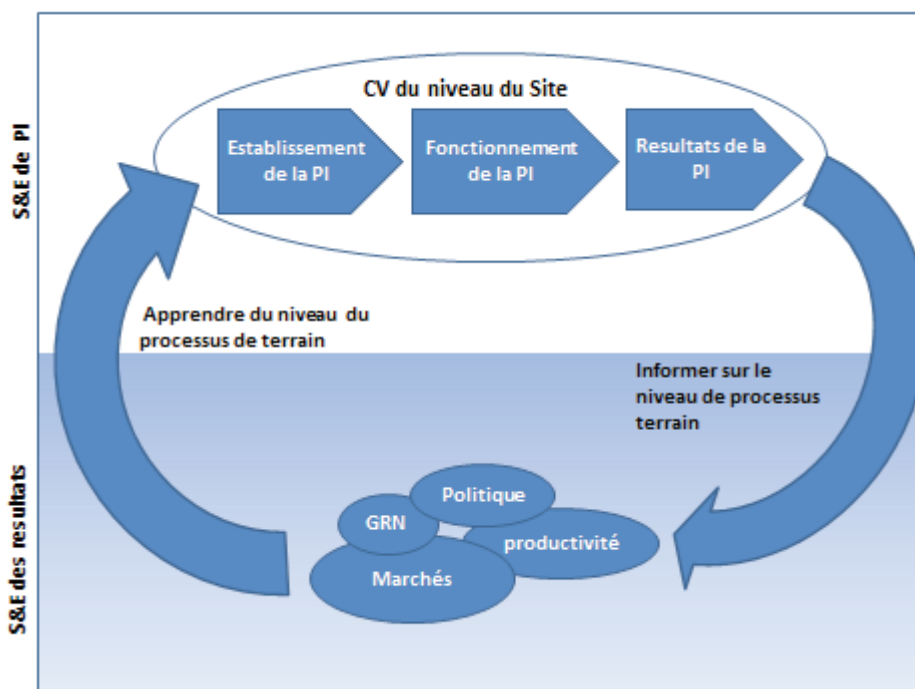
Une entrée commune de gestion structurelle de données est proposée pour effectuer l'analyse et la comparabilité des indicateurs et des données à travers les PI et les pays. Afin de maintenir un système unique d'entrée des données, ILRI s'engage à discuter avec l'UCR sur les options d'utilisation et si nécessaire l'adaptation des données de base existantes du PROGEBE pour ce but. Le système d'entrée va accommoder le S&E de PI. Un flux constant de données sera collecté au niveau des PI aux fréquences différentes, y compris le niveau d'activité, périodiquement et annuellement. Chaque site doit avoir un employé pour la saisie des données responsable de l'entrée des données de S&E et le nettoyage pendant que les données sont générées. La base de données doit être périodiquement mise à jour et l'analyse doit être générée comme l'exige l'UCS ou l'UCN pour la réflexion périodique et les réunions d'apprentissage. L'équipe de la gestion des données au niveau des pays devrait être coaché sur la façon dont l'entrée des données doit être gérée et la gestion du système. L'équipe de gestion de données est également responsable pour le partage des données avec toutes les parties prenantes comme les PI l'exigent. L'employé pour la saisie des données travaillera en étroite collaboration avec le coordinateur de l'UCS pour s'assurer que les normes de qualité des données et l'uniformité dans la base des données à travers le site et au niveau national sont strictement respectées.

L'analyse suggérée des données de la création, le fonctionnement et les résultats de la PI est effectuée sur une base régulière dans le cadre de la planification (figure 6). A la fin de chaque PI ou cycle de production (qui sera déterminé par les parties prenantes), les données sont analysées et utilisées pour informer le prochain cycle de la PI. Les outils qui sont utilisés sur une base régulière (rapport d'activité, registre des acteurs de la PI et le rapport d'évaluation de la formation) génèrent des données importantes quand les activités de la PI se produisent régulièrement, d'où une analyse mi- saisonnière est appropriée pour éviter l'accumulation des données. La collecte des données avec des outils qui sont utilisés à la fin de chaque cycle de la PI doit être analysée et réfléchi à la fin de chaque cycle de production. Les données recueillies sur une base annuelle doivent être analysées immédiatement après la collecte.

4.3 Intégration du Système de S&E de la PI dans le Système de S&E du PROGEBE

Les systèmes de suivi & évaluation de la PI renforcera la coordination du projet (UCN) et des processus au niveau du terrain (UCS) pour aboutir à une meilleure activité et la mise en œuvre de S&E (Figure 6; Annexe 1). Les systèmes de S&E de la PI feront le suivi du pré-établissement, l'établissement et le fonctionnement et les résultats de la PI qui doivent conduire à une meilleure communication et des efforts coordonnés au niveau du terrain et les processus de gestion de projet. Les systèmes de S&E des plateformes et du projet doivent être intégrés. Le système de S&E des plateformes est supposé renforcer l'efficacité (efficience, efficacité et durabilité) des résultats du projet au niveau du terrain qui seront déterminés par le système de S&E du projet.

Figure 6. Intégration du système du S&E au niveau du site avec le système du S&E du PROGEBE



Le système de suivi & évaluation de la PI n'est pas une composante supplémentaire, mais une composante intégrale et complémentaire du système de suivi & évaluation du projet dont les indicateurs d'extrants dans les secteurs stratégiques sont vaguement classés dans la gestion de projet et des indicateurs de processus au niveau du terrain. Les efforts pour intégrer le S&E des données de la PI dans le système de base de données du projet doit inclure des rencontres entre ILRI et les membres de l'UCR pour examiner les synergies entre les PI et les outils du S&E du projet et décider de la meilleure façon d'intégrer ces outils dans les systèmes existants de projets. Le système de suivi & évaluation du projet est mis en œuvre au niveau des Unités de Coordination Nationale (UCN) basées en Gambie, en Guinée, au Sénégal et au Mali, l'Unité de coordination régionale (UCR) et l'unité de coordination du site (UCS), coordonnées par les experts du S&E dans chaque pays qui sont coordonnés par les experts du S&E au niveau de l'UCR (annexe 1). La stratégie de S&E du PROGEBE (PROGEBE, 2009) assure la participation des parties prenantes dans la communication des résultats, la pensée critique et la prise de décision. Ce système facilite le suivi des activités afin d'évaluer les changements dans l'avancement des activités relatives aux extrants, feed-back aux principaux acteurs pour améliorer la prise de décision et la facilitation.

Résumé – S&E des Plateformes d'Innovation

- i. Les principales étapes de l'intégration de S&E dans les PI comprennent la participation des parties prenantes, l'élaboration d'un cadre logique de S&E, le renforcement des capacités de S&E dans la PI et le développement de la base de données.
- ii. Les ingrédients essentiels de chaque étape clé de l'intégration de S&E dans un arrangement multipartite, tel que les PIs sont la nature participative de la mise en œuvre de chaque étape.
- iii. Le S&E des plateformes est de la responsabilité collective des membres des PI et des facilitateurs, gestionnaires de données, et les experts du S&E à différents niveaux (l'UCS, l'UCN et l'UCR), l'absence d'une composante désintègre l'ensemble du système.
- iv. Le système de S&E des PI ne doit pas surcharger l'ensemble du système de S&E du projet (dans ce cas PROGEBE), mais doit être considéré comme un système intégral et complémentaire. Qui, lorsqu'il est bien coordonné et mis en œuvre devrait améliorer le processus sur le terrain et les aspects de gestion des projets. Les aspects de suivi de la PI sont: la création, le fonctionnement et les résultats de la PI.
- v. Les outils de base peuvent être utilisés pour mesurer la création, le fonctionnement et les résultats des PI sur une base régulière, à la fin d'un cycle de production et sur une base annuelle. (exemple : pendant d'évaluation à mi-parcours et à la fin)
- vi. La collecte de données et l'analyse, en utilisant les outils de S&E est continue et fait partie du suivi du processus et a besoin d'être efficace, efficiente et gérée de façon rigoureuse afin d'éviter le manque de données, les données de mauvaise qualité, ou la perte de données.
- vii. Pour assurer la comparabilité des indicateurs et des données à travers les niveaux des PI et les pays, Les besoins requis de S&E de la PI doivent être intégré dans le système de base de données PROGEBE
- viii. Le partage des données avec tous les parties prenantes comme demandé est une composante essentielle du projet.

5 Les rôles et les responsabilités

Un aperçu général des rôles et des responsabilités du partenaire de recherche, dans ce cas ILRI et les structures locales aux différents niveaux, qui dans le cas du projet (PROGEBE) se réfère à l'UCS, l'UCN, l'UCN, est fourni dans le tableau 2. Les plans de travail détaillés sont élaborés par chaque équipe dans le pays avec le soutien de l'UCR en fonction de leurs plans d'action pour l'établissement des Pls.

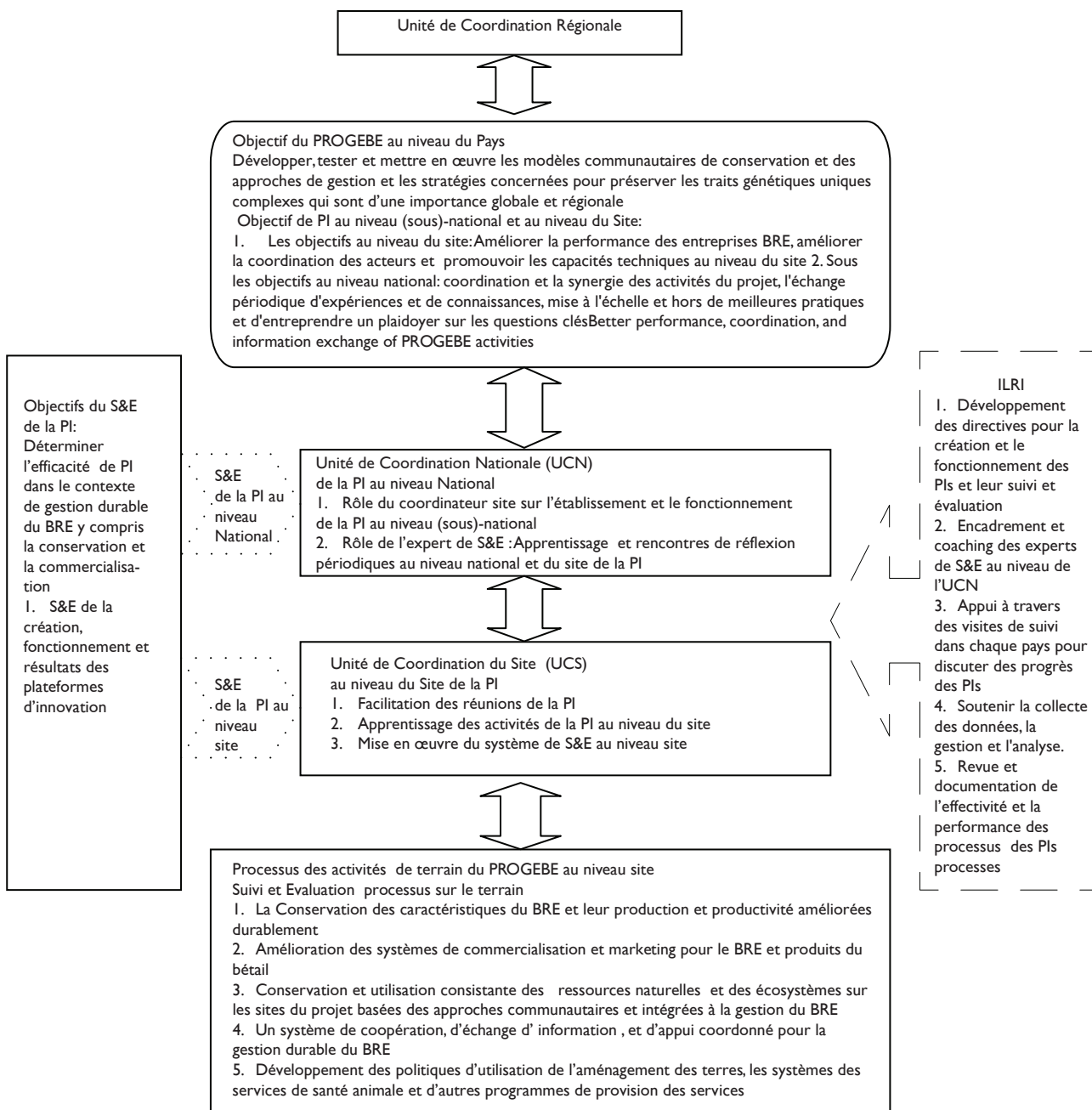
Table 2. Les rôles et les responsabilités pour la Facilitation et le S&E des Pls

Acteurs	Niveau	Rôle
Les unités de coordination des sites	Niveau du Site	Les UCS sont responsables pour la facilitation et le S&E des PI au niveau du site; ceci inclut la gestion des données et la simple analyse des données (nombre de participants à la PI, les types de parties prenantes participant aux réunions par mois, par trimestre, par an etc.) pour un feedback au cours des réunions.
L'unité de coordination nationale	Pays	Le coordinateur du S&E appuie les UCS dans la facilitation au niveau du site et le S&E des Pls au niveau du site (y compris la supervision de la gestion des données et leur analyse); le coordinateur national est responsable de la création et du fonctionnement de la PI (sous)-nationale
Unité de coordination régionale	Régional	Appuie les UCN et s'assure, en collaboration avec ILRI que la création et le fonctionnement de la PI et le S&E sont alignés avec le plan de travail global de PROGEBE et le cadre de S & E.
Partenaire de recherche	General	Appuie l'ensemble du processus par des visites régulières et feedbacks, et l'accompagnement du coordinateur de l'UCN et le coordinateur national du S&E, ceci peut aussi prendre le devant de l'analyse des données sur des thèmes spécifiques.

References

- Davies, R.J. and Dart, J. 2005. *The Most Significant Change (MSC) technique. A guide to its use*. London, UK: Care International. <http://www.mande.co.uk/docs/MSCGuide.htm>
- Duncan, A.J. 2011. *What is a local innovation platform?* NBDC Brief 7. Nairobi, Kenya: ILRI.
- International Livestock Research Institute (ILRI). Sustainable management of globally significant endemic ruminant livestock in West Africa (PROGEBE) Summary for decision making—the Gambia.
- Lynam, J.K., Harmsen, K. and Sachdeva, P. 2010. *Report of the second external review of the sub-Saharan Africa Challenge Program (SSA-CP)*. Rome, Italy: CGIAR Independent Science and Partnership Council.
- Nederlof, E.S. and Pyburn, R. (eds). 2012. *One Finger cannot lift a rock: facilitating innovation platforms to trigger institutional changes in West Africa*. Amsterdam, the Netherlands: KIT Publishers.
- Nederlof, S.M. Wongtschowski, F. and van der Lee (eds.) 2011. *Putting heads together: agricultural innovation platforms in practice*. Bulletin 396, KIT publishers.
- Njuki, J., Pali, P.N., Nyikahadzoi, K., Olarinde, I. and Adekunle, A.A. 2011. *Sub Saharan Africa challenge program monitoring and evaluation strategy*. Forum for Agricultural Research in Africa 12 Anmeda Street, roman Ridge, PMB CT 173, Accra, Ghana.
- Pali, P.N., Nalukwago, G., Kaaria, S., Sanginga, P. and Kankwatsa, P. 2005. Empowering communities through participatory monitoring and evaluation in Tororo district. *Africa Crop Science Proceedings* 7:983-988.
- PROGEBE. 2009. *PROGEBE monitoring and evaluation practical guide*. Banjul, the Gambia: PROGEBE.
- Tenywa, M.M., Rao, K.P.C., Tukahirwa, J.B., Buruchara, R., Adekunle, A.A., Mugabe, J., Wanjiku, C., Mutabazi, S., Fungo, B., Kashaija, N.I., Pali, P., Mapatano, S., Ngaboyisonga, C., Farrow, A., Njuki, J. and Abenakyo, A. 2011. Agricultural Innovation Platform as a Tool for Development Oriented Research: Lessons and Challenges in the Formation and Operationalization. *Learning Public Journal of Agriculture and Environmental Studies* 2(1):117-146.

Annexe I: Cadre Logique d'intégration de la PI et les activités du PROGEBE



Outil I: Protocole d'Établissement de PI

Pays:

District:

Lieu:

Nom de la Plateforme d'Innovation:

Nom du Facilitateur:

Niveau auquel l'activité a lieu: Régional

National

Site

Caractéristiques	Niveaux	Catégorie dans laquelle la PI tombe	Remarques
Comment la PI a été établie (Origine)	La PI a commencé à partir du néant		
	PI constituée sur des réseaux existants (ex : comité local de pilotage)		
	PI existait déjà pleinement		
Quelle est la structure de la PI	Structurée avec des procédures élaborées pour gérer la PI		Indiquez les structures de la PI, par exemple sous-comités, le comité exécutif de PI en place Etc.
	No structurée		
Facilitation	Facilitée par le PROGEBE		
	Facilitée par d'autres parties prenantes locales		
	facilitation Jointe /Alternée		
Objectifs /questions Communs	Les Objectifs et questions communs sont-ils résolus ?		Si oui, quelle est la préoccupation/objectif commun? ¹²
	N'avez-vous pas d'objectifs et de questions communs résolus ?		
Mécanismes de partage d'information	Mécanismes clairs de partage d'information ont-ils été identifiés?		Si oui, donnez la liste des mécanismes de partage d'information sur lesquels les parties prenantes sont d'accord ?

Notes pour l'utilisation de cet outil

lorsqu'il est utilisé: Cet outil ne doit être utilisé qu'une seule fois pendant la durée de la PI, ceci au cours de la phase d'établissement de la PI.

Qui utilise: Le coordinateur du site est responsable de la collecte de données pour cet outil. Une fois toutes les plates-formes d'innovation ont été mises en place, le contenu de l'outil peut être synthétisé pour produire des comparaisons au niveau du site dans lequel les plates-formes d'innovation ont été établies sous forme d'un rapport. Cette information devrait être transmise à la coordination nationale pour les comparaisons au niveau national. Lors de l'évaluation participative préliminaire des résultats de PI, les analyses sur les méthodes de mise en place de

PI seront partagées avec les membres de la plateforme de chaque site.

¹².S'il n'y a pas d'objectif commun de la plate-forme citer tous les objectifs énoncés par les membres de la plateforme.

Outil 2: Rapport d'Activité, Registre des Participants, et la Revue après l'Action

Partie a: Rapport d'activité

I: Description del'activité

Quelle est la nature de l'activité?

- a. Renforcement de capacité /Exercice de formation
- b. Réunion de la PI
- c. Activité de Terrain
- d. Activité de l'UCR (Spécifiez) Spécifiez quelle activité
- e. Activité de l'UCN (Spécifiez) Spécifiez quelle activité
- f. Activité de l'UCS (Spécifiez) Spécifiez quelle activité
- g. Rencontre de Réflexion
- h. Autre activité Spécifiez quelle activité

Quels étaient les objectifs de l'activité (Veuillez expliquer l'activité et pourquoi elle a eu lieu)?

Qui a organisé/initié l'activité?

Date de l'activité

II: Participation des acteurs des pis dans l'activité (attacher le registre de la pi pour vérification)

Nombre des organisations ou des acteurs groupés suivant le type d'organisation	Nombre
Nombre d'agriculteurs hommes	
Nombre d'agriculteurs femmes	
Nombre des chercheurs	
Nombre des organisations de vulgarisation	
Nombre des organisations décideurs (y compris les organisations locales)	
Nombre des ONGs	
Nombre des groupes d'agriculteurs représentés	
Nombre d'organisations du secteur privé	
Nombre d'autres groupes (ex : éleveurs de bœufs, etc.)	

III: Processus utilisé

Quel moyen de communication a été utilisé pour organiser l'activité? (Veuillez spécifier les différentes méthodes de communication utilisées pour rassembler les parties prenantes.)

IV: Resultats de l'activité

Quels ont été les résultats immédiats de l'activité?

- 1.
- 2.
- 3.

Partie b: Registre des participants

ligne	Nom du membre	Sexe	Nom de l'Organisation	Type d'organisation (Recherche, Vulgarisation, ONG, Privé, Décideur, Association des Agriculteurs)	Rôle majeur ou contribution à la PI	Contact Téléphone
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

Partie c: Revue apres action

elle sera faite avec toutes les parties prenantes impliquées dans l'activité

Qu'avez-vous planifié faire pendant cette activité?

- 1.
- 2.
- 3.

Qu'est-ce qui a marché bien durant cette activité?

- 1.
- 2.
- 3.

Qu'est-ce qui n'a pas bien marché durant cette activité?

- 1.
 - 2.
 - 3.
-

Comment était coordonnée l'activité (Communication, Contenu, processus, gestion du temps, diversité des acteurs, etc.) ?

- 1
 - 2
 - 3
-

Qu'est-ce qui a besoin de changer pour la prochaine activité?

- 1.
 - 2.
 - 3.
-

Quels sont les points d'action à suivre?	La date à laquelle les points d'action devraient être suivis	Nom de la personne responsable pour assurer le suivi	ressources nécessaires	Qui va fournir les ressources
1.				
2.				
3.				

Notes pour l'utilisation de cet outil

Quand l'utilisé: Le rapport d'activité doit être utilisé par le facilitateur de chaque activité relative à la PI. A la fin de la réunion, l'organisateur de la réunion ou activité doit faire la revue après action (partie E) avec les parties prenantes qui ont été impliquées dans l'activité. La revue après action devrait également être faite à la fin du cycle de la PI pour décider des domaines clés qui doivent être améliorés dans le fonctionnement de la PI.

Qui l'utilise: Une fois terminé, l'outil doit être remis à l'expert national du S & E et partagé (oralement et par écrit) avec les autres membre de la PI lors des réunions ultérieures pour leurs réactions au contenu de la réunion. Ces réactions doivent être documentées comme des notes sur les outils, et après il devrait être partagé avec l'UCN pour d'autres réunions ultérieures afin de générer une analyse et un contenu descriptifs du type et de processus des activités organisées de PI de chaque site. L'UCN devrait partager les outils complétés par l'UCR et l'ILRI. La procédure actuelle de la réunion devrait être documentée à l'aide de procès-verbaux et utilisé avec le rapport d'activité et le registre des acteurs

Outil 5: l'Outil d'Évaluation de la PI

Pays:

District:

Site:

Nom de la Plateforme d'Innovation:

Nom de l'acteur faisant l'évaluation:

Activité:

Date:

	Sur a score of 0-10, 10 étant le maximum, quelle note donneriez à la PI à l'égard de:	Commentaires ou raisons pour la note
Votre niveau de prise de conscience et de compréhension de la question cruciale est résolu par la PI		
A quel niveau ces questions sont pertinentes pour vous ou comment elles doivent être résolues		
Comment la facilitation de la PI a été faite?		
Comment les réunions de la PI et les activités ont été organisées ?		
Les activités ou les discussions étaient-elles participative		
Partage d'information au sein de la PI		
Le niveau auquel vous vous êtes senti impliqués ou engagés dans les activités de la PI		
Résolution de conflits au sein de la PI		
Le niveau auquel vous avez été impliqués en contribuant à la prise de décision et la conception de la recherche		
Le niveau auquel la recherche vous a été utile		
les plans de la PI étaient-ils clairement articulés		
Le niveau auquel les objectifs ont été atteints		
Le niveau auquel vous pensez que les activités de la PI ont été bien coordonnées		

Quand l'utiliser: Cet outil devrait être utilisé à la fin du cycle de la PI qui peut être une saison. Ceci peut être rempli avec l'outil d'évaluation de la PI, l'outil d'interaction des parties prenantes et l'outil de la revue après action

Qui l'utilise: Chaque participant de la réunion devrait remplir l'outil.

Outil 7: Le Plus Important Changement

Pays:

District:

Site:

Nom de la Plateforme d'Innovation:

Nom du groupe de la partie prenante:

Date:

Domaine de changement	Le plus important changement au niveau de l'acteur de la PI	Le plus important changement au niveau de la PI	Le plus important changement au niveau du PROGEBE	Le plus important changement au niveau communautaire

Quand l'utilisé: Au début (pré-établissement de la PI) pour déterminer le changement comme un résultat des activités du projet avant la mise en place des plates-formes d'innovation et à la fin de chaque cycle de la PI.

Qui l'utilise: Tous les acteurs de la PI, et par la suite les mêmes acteurs doivent remplir l'outil pour la comparaison.

ISBN 92-9146-312-4



L'Institut International de Recherche sur l'Élevage (ILRI) travaille à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement au moyen d'une recherche pour un usage meilleur et plus durable de l'élevage. ILRI est membre du CGIAR, un partenariat mondial de recherche agricole comprenant 15 centres collaborant étroitement avec des centaines d'organisations partenaires pour un futur sans faim. ILRI comprend deux campus en Afrique de l'Est ainsi que d'autres centres en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud et en Asie du Sud et du Sud-Est. ilri.org



Le CGIAR est un partenariat mondial de recherche agricole pour un futur sans faim. Grâce à sa recherche, le CGIAR œuvre à réduire la pauvreté rurale, à améliorer la sécurité alimentaire, la santé humaine et la nutrition, et à encourager une gestion plus durable des ressources naturelles. Les recherches sont menées par les 15 centres membres du Consortium du CGIAR et qui collaborent étroitement avec des centaines d'organisations partenaires, y compris des instituts nationaux et régionaux de recherche, des organisations de la société civile, des établissements universitaires et le secteur privé. cgiar.org